

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÛNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.....	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez MM. AUDBOURG et C^{ie}, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

RENTRE DES CHAMBRES

C'est aujourd'hui vendredi, 28 octobre que la Chambre des députés et le Sénat reprendront leurs séances.

L'importance des débats parlementaires qui vont avoir lieu, la crise ministérielle qui aura son dénouement à la suite de ces débats solennels, l'impénitence bien légitime de l'opinion publique — tout nous faisait un devoir de prendre des mesures spéciales, exceptionnelles, pour tenir les lecteurs du *Réveil Lyonnais* au courant, jour par jour, heure par heure, des graves événements qui vont se produire.

Nos lecteurs n'ignorent pas que sous la direction de notre excellent ami et collaborateur Olivier Pain, nous avons organisé un service télégraphique spécial ne laissant rien à désirer sous le rapport de la sûreté et de la rapidité des informations.

Ils peuvent être assurés que, nous ne négligerons rien pour que le *Réveil Lyonnais* soit le journal le mieux informé de notre région.

Les comptes rendus des séances de la Chambre et du Sénat, les nouvelles parlementaires, les incidents relatifs à la crise ministérielle, etc., etc., seront l'objet d'une attention toute particulière de la part de nos correspondants particuliers dont on a pu juger le zèle et l'activité et qui sont en situation d'être, parmi tous les correspondants des journaux de province, les premiers et les mieux renseignés.

LE MINISTÈRE QUI VIENDRA

Nous allons bientôt avoir un nouveau ministère; il va nous venir plein de promesses; on lui accordera quelques mois de crédit. Que fera-t-il? Il serait malade de préjuger.

Il ne sera pas un ministère de merles blancs; puis, pour bien dire, il n'y a pas de merles blancs au pouvoir. M. Gambetta en fera partie, nous le croyons. Mais quand il n'y figurerait pas rien ne serait perdu. Nous pardonnerons au ministère de ne pas avoir M. Gambetta, s'il a une politique. Jusqu'alors, le malheur, c'est que nos ministères en ont manqué.

Ceux qui vont prendre le portefeuille devront se pénétrer de cette idée : avoir une ligne de conduite, bien nette, bien tranchée, être des gens sachant où ils vont. Être radicaux ou modérés.

La cause de nos luttes mesquines, de nos rivalités, de nos intrigues, est tout entière dans l'incertitude des ministères passés. Le pays ne peut savoir où il va, quand il est guidé par des gouvernements mobiles, hésitants et trembleurs. La politique mi-partie est dangereuse et malhonnête; elle ouvre la porte à tous les appétits, à toutes les compétitions. Il est déplorable de songer qu'en France, le pouvoir ne puisse être représenté que par une bascule. Nos ministères se sont faits tour à tour, les servants du centre et de l'extrême gauche; ils ont été habiles, peut-être, mais cette habileté là est nuisible aux intérêts de la démocratie. Le pays sait où il va. Il veut des ministères qui le suivent.

On compte, on suppose, on se livre à des calculs algébriques, tout cela pour composer un ministère. Oui, car il y a des ministères selon la formule. De graves professeurs de politique savante déclarent, sans rire, que le bonheur du pays et la marche des affaires évaluent : A plus B : Gambetta plus Ferry. Chacun apporte sa règle, développe son système. Problème faux, dont on a trop longtemps cherché la solution. Il est souverainement puéril de ne composer un ministère qu'avec des éléments de chaque groupe représentatif; c'est l'application de la règle d'alliage, c'est le ministère du mélange. Avec de tels procédés, on ne s'étonne plus de l'inertie des cabinets.

Sous le prétexte que l'on est un gouvernement parlementaire, on a élaboré un cabinet pris dans chacune des fractions de la majorité, en raison de sa force numérique; si bien, que ce cabinet qui devrait être un tout compacte, est formé d'éléments hétérogènes qui, par la force même des choses, se détruisent ou s'annihilent. C'est l'histoire du mètre-étalon, moitié cuivre et moitié platine, de sorte que sous telle influence, l'un des matériaux se retire, quand l'autre s'allonge; c'est une excellente chose pour un mètre étalon. C'est moins excellent pour un ministère. Il est pénible de songer que lorsque l'un des membres veut aller de l'avant, il se trouve toujours un de ses collègues pour l'entraîner en arrière.

Ne renouvelons pas les épreuves malheureuses de l'Assemblée nationale. Des ministères issus des fractions; ministères

res bâtards, incapables de détruire, incapables de fonder. Nous sommes assez profondément dans le gâchis pour ne pas souhaiter d'y entrer davantage. Et ce serait le gâchis définitif, un ministère ne sachant dire, ni ce qu'il veut, ni ce qu'il fera.

La dernière période électorale a montré quelles perturbations profondes le désarroi des gouvernements avait jeté dans les masses. Les élections se sont faites, moins sur des programmes que sur des hommes; il n'en est ressorti visiblement que ce fait : le pays veut des réformes, mais c'est là une donnée vague, indéfinie. Nous saurions aujourd'hui de quelle nature sont les réformes demandées, si l'agitation n'avait été aussi grande autour des urnes. On a condamné, avant toutes choses, le ministère de l'Éducation, le ministère des finances. Ces fautes inqualifiables sont dues, en grande partie, à cette incohérence, à ce manque d'unité que nous avons si grand peur de retrouver chez celui qui suivra.

Nous voulons espérer en la Chambre nouvelle. Elle nous octroiera, peut-être, comme don de joyeux avènement, un ministère, qui sera le ministère d'un programme et non le ministère d'un groupe.

Il est évident que le programme de M. Dufaure, franchement modéré, ne sera pas celui qu'il représenterait; il sera le cabinet du programme radical. Pourtant, que les modérés se rassurent, qu'en pense un de leurs organes, le radicalisme n'est point l'impossible. Le ministère ne demandera pas « la conquête immédiate de la lune » mais, du moins nous l'espérons, l'application immédiate des réformes.

Georges LETELLIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

Fil télégraphique spécial

LES JOURNAUX

Paris, 27 octobre.

Le *Figaro* dit que M. Gambetta peut constituer un gouvernement, mais que l'autorité et la durée de ce gouvernement ne dépendent ni de lui-même, ni de la Chambre.

Le *Rappel* déclare qu'il faut que le ministère soit nettement modéré ou nettement radical.

Le *Réveil* dit que le chef du « grand ministère » ne peut avoir d'autre programme que celui-ci : « Guerre au radicalisme ! »

Les *Débats* ne croient pas que la Chambre des députés s'empresse d'aller dans un congrès où la première mesure proposée serait le scrutin de liste Patelet.

gnant dans son origine et la rendant impuissante.

Le *Paris-Journal*, blâmant les poursuites contre le *Clairon*, dit que ce n'est pas ainsi qu'on doit couvrir le président de la République.

Le *Parlement* prononce la contre-fusion des gâchis.

Un bruit court que une certaine intensité, dit l'*Estafette*, que M. Gambetta doit aller faire un voyage en Angleterre. Le prétexte de ce voyage serait une invitation à une chasse avec le prince de Galles, au château de Sudbourn, propriété de sir Richard Wallace. Cette chasse aurait lieu en décembre.

Le *Séjour* annonce que le gouvernement présentera au Sénat, le jour de sa rentrée, un décret retirant le projet sur la magistrature.

On rapporte que l'entrevue qui doit avoir lieu demain entre MM. Ferry et Gambetta aurait pour objet l'examen définitif de la question de savoir si le cabinet doit donner sa démission aussitôt après la constitution du bureau ou se réserver de faire connaître sa décision de se retirer au cours de la discussion qui doit s'ouvrir dans les premiers jours de novembre.

Le *Télégraphe* affirme au sujet de cette entrevue que les relations de M. Gambetta et de M. Ferry n'ont pas cessé d'avoir le caractère le plus cordial, notamment lors du dernier entretien, qui a duré plus de deux heures.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 octobre.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin au ministère de l'Instruction publique sous la présidence de M. Ferry. Tous les ministres étaient présents, sauf M. Magnin, indisposé.

Il a été décidé que M. Ferry répondrait à l'interpellation qui sera posée à la Chambre et qu'il défendrait la politique gouvernementale.

Relativement à l'école de Saumur, les choses restent les mêmes.

A l'issue du conseil, M. Cazot s'est rendu à l'Élysée, soumettre à la signature de M. Grévy, un décret portant retrait du projet de loi sur la magistrature.

LE PRÉSIDENT PROVISOIRE

Paris, 27 octobre.

L'agence Havas communique aux journaux la note suivante :

Pendant son voyage, des députés ont demandé à M. Gambetta s'il était vrai, comme l'annonçaient plusieurs journaux, qu'il déclarait la candidature à la présidence provisoire de la Chambre. M. Gambetta a répondu qu'il serait heureux et honoré de voir ses collègues lui donner cette nouvelle marque de confiance.

INTÉRIEUR

Paris, 27 octobre.

UN SEUL GROUPE PARLEMENTAIRE

On peut tenir pour certain que les anciens groupes parlementaires ne se reformeront pas dans la chambre nouvelle, tout au moins au début.

Une invitation à la constitution d'un groupe républicain unique — auquel seraient exclus les députés d'opinions radicales — sera lancée, par quelques députés vers la fin de la vérification des pouvoirs.

LE CABINET GAMBETTA

Le bruit semble s'accroître que M. Gambetta ne prendra pas le pouvoir avant le mois de janvier. Nous croyons cependant que le cabinet actuel ne restera pas longtemps en fonction.

LE SCRUTIN DE LISTE

La reprise de la question du scrutin de liste a soulevé quelque mécontentement chez plusieurs députés, anciens membres de la gauche républicaine.

Il se pourrait donc que cette question fut traitée dans la réunion générale des gauches annoncée pour les premiers jours de novembre.

LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

La nomination de M. Raynaud comme ministre des travaux publics est de plus en plus certaine.

LE BUREAU D'ÂGE

Voici quelle sera probablement la composition du bureau d'âge pour la séance d'ouverture :

Président : M. Guichard, doyen d'âge.
Secrétaires : les six plus jeunes membres de la Chambre, savoir : MM. Bastid, né le 1^{er} octobre 1853; de Lanesan, né le 13 juillet 1853; Pellissier, né le 12 février 1853; Clovis Hughes, né le 3 novembre 1852; Jules André, né le 23 août 1852; Cadet, né le 24 juillet 1852.

En l'absence de l'un ou de plusieurs de ces députés, les fonctions de secrétaire d'âge reviendront à MM. Péan, né le 7 juin 1852; René Gautier, né le 25 avril 1851; Brousse, né le 25 décembre 1850; Paul Leroux, né le 26 septembre 1850, etc.

LA PROPOSITION DE RÉVISION

M. Barodet, dans l'exposé des motifs de sa proposition, demandera que la révision soit opérée, non par le congrès, mais par une Constituante spécialement convoquée à cet effet.

LE PRÉSIDENT PROVISOIRE

Il règne aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre la même incertitude, la même inquiétude qu'hier au sujet de l'élection du président provisoire. M. Gambetta dira probablement aujourd'hui s'il pose ou non sa candidature.

DUEL

Une rencontre à l'épée a eu lieu hier matin, au bois de Boulogne, entre M. Jules Comte et M. Viollet-le-Duc, fils de l'architecte.

Après vingt-cinq minutes de combat et à la cinquième reprise, M. Viollet-le-Duc a été blessé au bras.

ACTES OFFICIELS

Le *Journal officiel* publie un décret approuvant la prorogation du traité de commerce avec les Pays-Bas.

M. Perroud est nommé recteur de l'Académie de Toulouse, en remplacement de M. Capmas, admis à la retraite.

LE PERSONNEL DES PRISONS

On parle d'un mouvement dans le personnel des prisons, qui atteindrait des fonctionnaires nommés sous le *Seize-Mai*, et notamment ceux patronnés par M. Buffet.

LE BLOCK-SYSTEM

M. Sadi Carnot, ministre des travaux publics, vient d'accorder aux compagnies de chemins de fer un dernier délai de trois mois pour l'établissement, sur toutes les lignes où la circulation atteindrait un minimum de cinq trains à l'heure, du système connu sous le nom de block-system.

LETTRES DE M. DE MORNY

On annonce la publication prochaine de plusieurs lettres inédites de M. de Morny. Deux de ces lettres renferment de curieuses considérations sur l'avenir de la France et de l'Algérie.

VOYAGE DE M. GAMBETTA

Pont-Audemer, 28 octobre.

Répondant à M. d'Osmond, M. Gambetta a déclaré faire, dans les paroles entendues, la part des éloges émanant de l'ami et du poète.

Où il a la passion des grandes choses et la passion des petits intérêts, car les petits intérêts, dans leur ensemble, forment un faisceau qui constitue la prospérité de la France.

La démocratie doit être soucieuse du développement industriel et commercial qui fera sa force à l'avenir.

Il s'est promis de ne pas parler politique. Il dit cependant qu'il a passé par des époques d'orages, sibi les injures et les outrages de ses adversaires, mais il est heureux de constater que chaque fois qu'il se trouve en face du pays, avec ses coreligionnaires politiques libres de leurs impressions, il reçoit un accueil cordial. Cela le console de toutes les attaques, et cette estime est sa seule ambition.

En Tunisie

(De notre correspondant particulier)

Préparatifs de combat

Tunis, 27 octobre.

Toute la colonne Sabatier composée de 3 bataillons d'infanterie, de deux escadrons de cavalerie et d'une batterie d'artillerie s'est mise en route.

Les chefs qui marchent avec cette colonne sont les généraux Sausser, Legerot et Saint-Jean.

La colonne qui se dirige vers Laionana est composée de dix bataillons d'infanterie, d'une compagnie du génie et de services administratifs.

La colonne a emporté huit jours de vivres à partir de Fom-Lharouba.

C'est là que commence un passage difficile dans des gorges étroites. Les uns prétendent qu'un y sera attaqué. D'autres supposent que non et disent que tous les insurgés se sont retirés dans le sud où nous saurons aller le retrouver. Aussitôt que nos colonnes seront campées et retranchées autour de Kairouan, elles rayonneront dans tous les sens et le général Sausser a l'intention d'aller poursuivre et disperser les tribus rebelles.

Partout le colonel Allegro, à la tête d'es des gous, rend de très grands services à

Montrez-moi le chemin !... Eh bien ! je te le montre...

Comment arriver ?

Par un mariage qui te rendra bientôt veuve, libre et riche...

Cela semble un rêve !

C'est la réalité cependant !

Où m'attend ce mariage ?

A l'hôtel du duc de Chaslin.

Que dois-je faire ?

M'obéir passivement, aveuglément, je le répète...

J'obéirai.

Il faudra lutter...

Je lutterai...

Il faudra mentir... porter un masque... jouer un rôle...

Blanche sourit.

Je pourrais être comédienne et prendre place au premier rang... répliqua-t-elle. — C'est vous qui l'avez dit... Je sais ce que je veux et je ne sens capable d'abuser les plus clairvoyants... Quelle sera ma tâche ?

D'allumer une passion folle dans le cœur d'un vieillard...

Blanche prit à deux mains sa splendide chevelure dénouée et la ramena sur sa poitrine.

Je n'ai pas vingt ans — dit-elle — et je suis jolie... Ce sera facile... Ce vieillard est le duc de Chaslin, sans doute ?

Oui.

Il est veuf ?

Il est marié, mais sera bientôt veuf...

C'est de sa femme alors que je prendrai la place ?

Oui... La duchesse de Charlin, atteinte d'une maladie de cœur qui touche à sa dernière période, est condamnée sans espoir par les médecins...

Combien de temps lui reste-t-il à vivre ?

(A suivre.)

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

20

SON ALTESSE L'AMOUR

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

— Je ne me suis point absenté...
— Vous n'aviez cependant parlé d'un voyage...

— Qui n'a pas eu lieu... — interrompit le borge. — Je n'ai point quitté Paris, où je me suis occupé de vous...

La jeune fille releva la tête et regarda son interlocuteur, osant pour la première fois affronter la fixité du regard qui l'épouvantait.

— De moi ? — répéta-t-elle. — Vous vous êtes occupé de moi ?

— Oui. — Vous avez dix-neuf ans... Vous êtes d'âge à me comprendre et à me secourir... — Je vous connais bien... je vous connais mieux peut-être que vous ne vous connaissez vous-même...

— Le fond de votre nature est l'énergie, quoique vous soyez tremblante en ma présence... — Je vous fais peur... — D'où vient cet effroi que rien dans ma conduite avec vous ne justifie ?... — Je l'ignore et ne cherche pas à le savoir...

— Vous m'obéissez, et vous m'obéirez toujours, c'est ce que je veux, car de votre obéissance dépend l'avenir que je prépare pour vous et que vous n'oseriez rêver vous-même d'avenir de grandeur, de richesse, de luxe et de plaisir...

Blanche ne tremblait plus.

Elle écoutait le borge avec une attention, sage, baissant les yeux sous son regard fixe ; — un nuage rose

montait à ses joues ; — ses narines palpitait ; — une flamme de convoitise s'allumait dans l'azur de ses prunelles.

En constatant l'effet que produisaient ses paroles, le borge sourit.

— Ce que je vous dis là ne vous étonne point ? — demanda-t-il.

— Non... répliqua Blanche.

— Pourquoi ?

— Parce que je sais que vous lisez comme en un livre au plus profond de moi-même, et que mes rêves et mes aspirations n'ont rien de caché pour vous...

— C'est à cause de cela que je vous crains, ou plutôt que je redoute cette clairvoyance effrayante, car il m'est impossible de mettre en doute votre dévouement aussi bien que votre désir d'assurer mon bonheur.

— Vous me comprenez donc ?... — s'écria Pierre.

— Je le crois...

— Je l'espérais sans en être sûr... — reprit le borge ; — maintenant, j'en ai la preuve...

— Oui, je lis dans votre âme... oui, je comprends vos goûts, vos instincts, vos désirs, et c'est ce qui rendra l'entente entre nous bien facile...

— Depuis que je vous étudie, à mesure que l'enfant se transformait en jeune fille, je constatais en vous le développement d'une imagination ardente, d'un esprit inquiet et chercheur, d'une nature éprise des côtés brillants de la vie, d'une âme passionnée, avide de plaisir, prête à tout pour se tailler dans le monde une large place et pour y vivre en souveraine !... — Cela est-il vrai ?

Blanche inclina la tête et répondit : — Cela est vrai.

— Le borge sourit de nouveau, continua :

— Au lieu de réprimer ces instincts qui pouvaient vous rendre indomptable en faisant de votre âme un foyer de désirs, je les ai soigneusement entretenus en vous parlant des joies de la vie.

parisienne, de ses splendeurs et de ses amours... — J'ai placé sous vos yeux des romans pleins de tableaux colorés, chaudement, de peintures violentes, mais exactes du milieu où vous aspirez à vivre...

— Aujourd'hui, sans avoir quitté jamais votre solitude, rien ne vous étonne !... — Vous connaissez le monde que vous n'avez pas vu !...

— Nature exceptionnellement douée, vous avez toutes les intuitions, celle du bien, celle du mal... Vous auriez au besoin celle du crime...

Blanche ne sourcilla pas, mais, pour la seconde fois, depuis le commencement de l'entretien, un frisson effleura sa chair et ses pupilles tressaillèrent.

Pierre poursuivit :

— Si j'avais entrepris de vous dompter, je n'aurais obtenu de vous que révolte, révolte silencieuse peut-être, mais invincible... — Vous auriez tenté certainement de briser le joug...

— Vous ne l'essayeriez plus aujourd'hui, sachant où je veux vous conduire... — En vous recevant toute petite fille, je devinais votre avenir...

— Vous me devez beaucoup !... Vous me devez plus encore... — Abandonnée par moi, tombée en des mains incapables, vous seriez devenue fatalement l'une des créatures déclassées qui sont riches tant qu'elles sont belles, et qu'attend la Morgue, l'hôpital ou les cabanons d'une maison de folles...

— L'éducation n'a pu changer le sang qui coule dans vos veines, mais vous avez appris, du moins, à dominer la fougue de vos pensées, à calculer, à réfléchir, à vous servir enfin de votre intelligence pour contrebalancer vos instincts...

— Si j'avais voulu faire de vous une actrice, vous auriez conquis, sans peine, une place au premier rang, car votre visage savait exprimer des émotions que vous n'exprimez pas, et votre voix exalta les traduire... — C'est un don précieux et qui vous servira... Vous

serez comédienne à la ville, sur le grand théâtre du monde... — Dites-moi que je vous ai bien jugée, que vous êtes telle que je vous vois ou que je crois vous voir, et j'ouvrirai devant vous les horizons magiques qui vous apparaissent dans vos rêves... Parlez ! j'attends...

Le borge se tut.

Blanche, pâle maintenant, frissonnant, les lèvres serrées, les mains crispées sur ses genoux, regardait avec une véritable épouvante l'homme qui lisait ainsi dans son âme.

Cet homme lui faisait peur, non parce qu'il la connaissait si bien, mais parce qu'elle ne comprenait pas quelle intuition mystérieuse lui faisait deviner tout cela.

Les deux mots : — Parlez ! j'attends !... produisirent sur elle l'effet d'une commotion électrique.

Sa véritable nature reprit le dessus ; elle dompta son émotion et, sans hésiter, elle répondit d'une voix vibrante :

— Vous m'avez bien jugée... — Telle que me voyez, telle je suis !... — Orgueilleuse, ambitieuse, j'ai soif de tous les luxes et de tous les triomphes...

— J'étouffais dans cette demeure où plutôt dans cette prison et si je ne m'en plaignais pas, c'est que je songeais à m'en échapper... — La vie calme et plate, routinière et monotone, est un supplice pour moi... Il me faut l'existence ardente, aventureuse... L'ombre m'étouffe !... Je veux la lumière !...

— J'aspire aux grandes choses et surtout aux choses étranges... — Je laisserai loin derrière moi les pâles héroïnes des romans que j'ai lus... Les hommes, tels que mes livres me les ont fait connaître, m'inspirent une pitié dédaigneuse... — Mon idéal est de les dominer, de les asservir, ce qui sera facile puisque je suis belle, et de me faire de leur crédulité, de leur faiblesse, de leurs vices, des échelons pour

atteindre les sommets du monde !... — Vous arrivez à temps, mon maître, car ma patience était à bout... — Montrez-moi les chemins où je conduirai au but, et je les suivrai jusqu'au bout, sans une hésitation, sans une défaillance... — Je suis prête, je suis forte, je suis armée !... — Vous serez content de moi !

Blanche s'arrêta haletante.

— Tu te crois forte et tu l'es en effet... — dit le borge en tuteur sa pupille pour la première fois — mais prends garde...

— A quoi ?

— Une pierre d'achoppement peut se rencontrer sur ta route et te faire trébucher.

— Laquelle ?

— L'amour...

La jeune fille haussa les épaules.

</

nos colonnes en se chargeant de les délaier.

Le capitaine Bertin dresse l'itinéraire de marche par nos bataillons.

Le général Philibert restera à Fom-Kharouba pour assurer les communications entre Kairouan et Tunis.

Comme la tribu des Ouled-Arfa vient de s'insurger, ce général est chargé de les faire rentrer dans l'ordre.

Ali-Bey est à Legera, chargé de garder les dernières de nos colonnes et de surveiller le canal. Nos troupes marchent avec entrain et vigueur. Elles ont espoir de rencontrer l'ennemi avant Kairouan. Mais les insurgés ne nous attaqueront probablement pas, car ils savent que nous sommes en force.

Quand le défilé de Fom-Kharouba sera traversé, nos troupes camperont à Djebelina.

On n'a plus alors devant soi qu'une immense plaine nue, où tout l'avantage sera pour nous, qui sommes munis d'armes à longue portée.

On a fait des approvisionnements considérables d'eau à la source de Djouar. On n'en manquera pas pendant les étapes où l'on ne pourra s'en procurer sur les lieux. Mais il doit y avoir plus, depuis lors, comme ici. La température est très fraîche.

Le général Lambert, qui commandera la place de Tunis, est arrivé.

Il s'est installé à Dar-el-Bey, palais des souverains, en ville, près de la Kasbah.

Fuite d'Ali-ben-Amar
Tunis, 27 octobre.

La double exécution de Tebourka a produit une impression profonde sur les Arabes, qui n'ont plus approché des cadavres des suppliciés. Le khalifa de Tebourka a demandé l'autorisation de les ensevelir.

Les avis du Kef signalent la fuite d'Ali-ben-Amar, auquel les insurgés, irrités par leurs défaites répétées, menaçaient de faire un mauvais parti.

Les colonnes d'Aubigny et Laroque
Paris, 27 octobre.

D'après les avis du Kef, les colonnes d'Aubigny et Laroque exécutent leurs opérations jusqu'à la vallée de la Medjerda.

Plusieurs douars ont été razzés. Les dissidents fuient, abandonnant leurs tentes et leurs troupeaux.

ÉTRANGER

ANGLETERRE
Le tarif commercial

Londres, 27 octobre.

Sir Ch. Dilke, par un télégramme envoyé de Paris, fait, prior des délégués des industries cotonnnières du Lancashire de venir conférer avec lui à Paris sur le tarif français.

Les délégués des industriels de Oldham sont déjà partis.

Le marché des valeurs
Londres, 27 octobre.

Depuis la dernière liquidation, un grand changement de main est survenu sur le marché des valeurs étrangères, dont une grande quantité sont passées aux spéculateurs anglais.

Quelques spéculateurs de second ordre continuent leurs opérations en payant environ 8 0/0 pour la prochaine liquidation de quinzaine.

A Paris, l'argent ne montre pas de signe de diminution.

ALLEMAGNE
Les armements

Berlin, 27 octobre.

On signale une grande activité dans l'arsenal de Kiel, d'où plusieurs navires sont encore sortis ces temps derniers, pour se rendre, sous pavillon allemand, dans les mers de l'Australie et de l'Asie Orientale.

Erection d'un monument à M. de Meitke
Berlin, 27 octobre.

L'érection d'un monument à M. de Meitke a eu lieu à Cologne hier. Le feld-marchal de Bettendorf et le bourgmestre ont prononcé des discours patriotiques.

TURQUIE
Le choléra

Péra, 27 octobre.

Des avis de la Macédoine disent que du 11 au 25 septembre on a constaté 493 décès à la suite du choléra; actuellement l'épidémie est en décroissance.

CHILI
Valparaiso, 27 octobre.

Les délimitations des frontières du Chili et de la République Argentine sont ratifiées.

POINTAGE DES ÉLECTIONS

Paris, 25 octobre.

Voici le pointage des élections législatives des 21 août et 4 septembre :

4,814,650 électeurs ont pris part au vote.

Républicains

225 dép. Union républicaine..... 2,241,945

143 » Gauche..... 1,377,498

59 » Extrême gauche..... 446,686

22 » Centre gauche..... 468,039

449 dép. 4,115,168

Droite

41 dép. Bonapartistes..... 850,585

28 » Légitimistes..... 221,351

17 » Monarchistes..... 422,546

86 dép. 699,482

Total : 5,45.

Dans ce calcul ne sont pas compris les députés des colonies.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

Paris, 27 octobre.

Une réunion a eu lieu au ministère des affaires étrangères.

L'expert français, M. Roy, président de la Chambre de commerce de Paris est en désaccord complet avec M. Joseph Lée, délégué anglais.

M. Kern, ministre suisse, a quitté Berne avec des instructions du Conseil fédéral pour reprendre les négociations avec la France.

Les délégués italiens, MM. Simonelli, Eléna Berutti, Monzilli, arriveront à Paris samedi matin.

Les traités de commerce avec la France et l'Italie sont prorogés jusqu'au 8 février.

Funérailles de M. de Rotschild

Paris, 27 octobre.

Les obsèques du baron de Rotschild ont eu lieu à deux heures.

De splendides couronnes ont été déposées sur le cercueil. Nous avons relevé les inscriptions suivantes :

HÔPITAL NATHANIEL DE ROTHSCHILD
BERCK-SUR-MER

DE MOLTKE DE PORTES A SON REGRETTÉ AMI

Le deuil était conduit par le fils et les frères du défunt.

Derrière le cercueil on remarquait des députations des écoles israélites de Paris, les membres du consistoire israélite, une députation du chemin de fer du Nord. MM. Léon Say, Ferdinand Duval, Bischoffsheim, Stern, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Les prières ont été dites par les grands rabbins Jadoc et Isidor.

Pour le service des dépêches
Olivier PAIN.

Voir les dépêches de la dernière heure à la troisième page

ÉVÉNEMENTS DE VILLEFRANCHE

Grève des Teinturiers

Une grave nouvelle : à Villefranche, tous les ateliers de teinture sur étoffes, sauf deux, et tous les ateliers de coton filés ont été fermés. Les ouvriers, ils sont deux mille, se trouvent sans travail par suite de leurs refus d'accepter les conditions des patrons. C'est la grève. Les patrons ne veulent pas accorder l'heure votée par l'assemblée.

Les ouvriers restent chez eux ; ils attendent depuis plus de cinq semaines ; ils sont confiants dans le résultat final ; ils ont le droit pour eux, mais ils ont contre eux, la force.

Hier matin, au point du jour, des gendarmes venus des localités voisines se promenaient dans les rues, et par peloton, montaient la garde à la porte des usines.

Nous voilà revenus au beau temps de l'empire ; la parole est au chassépot.

Le président de la grève nous écrit que la population est calme ; les ouvriers comprennent que troubler l'ordre public serait nuire à leurs intérêts ; ils éviteront aux gouvernants de souiller d'une émeute la robe la République.

En face du pouvoir menaçant, représenté par un gendarme, ils resteront dignes, et lui donneront cette leçon : de répondre par le dédain à la plus odieuse des provocations. Nous avons foi dans le bon sens, dans le patriotisme, dans le républicanisme des ouvriers de Villefranche.

Mais, si, pourtant une rixe éclatait, si une collision mettait aux prises l'armée et le peuple ? A qui incomberait la responsabilité d'une pareille catastrophe ? Qui a donné l'ordre d'envoyer ces patrouilles ? Quel employé de la République a fait cet affront à la liberté d'opposer aux revendications du peuple le tricolore de ces gendarmes ?

M. Guyot, le sympathique député de Villefranche a le devoir de porter ces faits à la tribune de la nouvelle assemblée ; ce sera la première interpellation c'est la plus urgente. Nous saurons si c'est le dernier acte du ministère qui s'en va ou le premier acte du ministère qui vient. Ou bien encore, si quelque haut fonctionnaire soucieux des traditions impériales a pris dans le mystère de son cabinet cette épouvantable résolution.

Nul ne peut répondre des jours qui vont suivre, si on ne fait rentrer dans leurs casernes les gendarmes étrangers au pays.

La modération a un terme ; a force d'être provoqués les prolétaires pourraient oublier la prudence qui leur sied. Ce qui se passe à Villefranche est une honte pour la démocratie ; nous voulons croire, pourtant, que l'on n'a point cherché une émeute ; on n'a été que maladroite. Ces maladroites sont des crimes.

La République serait à jamais perdue si elle comptait dans son histoire les pages d'Aubin ou de la Ricamarie.

Georges LETELLIER.

P.-S. — Deux de nos rédacteurs se rendent à Villefranche, pour entendre de la bouche même des grévistes, la relation de ces faits scandaleux.

G. L.

BULLETIN MILITAIRE

D'après l'état de répartition et d'occupation des troupes de l'armée française, les régiments suivants ont été désignés pour former la garnison de Lyon :

INFANTERIE

22^e de ligne, dépôt à Romans.

98^e de ligne, dépôt à Roanne.

99^e de ligne, dépôt à Vienne.

105^e de ligne, dépôt à Riom.

121^e de ligne, dépôt à Montluçon.

139^e de ligne, dépôt à Aurillac.

140^e de ligne, dépôt à Bourgoins.

12^e bataillon de chasseurs à pied.

CAVALERIE

4^e et 9^e cuirassiers.

3^e et 8^e hussards.

ARTILLERIE

7^e compagnie d'ouvriers d'artillerie.

14^e escadron des équipages militaires.

14^e section d'état-major et de recrutement.

14^e et 25^e sections de commis et ouvriers militaires d'administration.

14^e et 25^e sections d'infirmiers militaires.

14^e légion de gendarmerie.

Nous avons annoncé, le 20 octobre courant, l'arrivée à Lyon du 121^e de ligne, venant de Saint-Étienne.

A leur arrivée dans notre ville les officiers de ce régiment ont fait une visite de corps à M. le maire de Lyon à l'Hôtel-de-Ville.

Très justement flatté de cette démarche de MM. les officiers du 121^e de ligne, M. le docteur Gaillon leur a rendu leur visite dans la même soirée.

Le deuxième bataillon du 99^e de ligne, qui est caserné à Vienne, a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir pour Toulon d'où il sera embarqué pour la Tunisie.

Ce bataillon doit être complété à l'effectif de 500 hommes.

Par décision ministérielle du 22 octobre 1881 :

M. Pagès, colonel d'artillerie hors cadre, en dernier lieu chef d'état-major de la 24^e division (12^e corps d'armée), est nommé à l'emploi de sous-chef d'état-major du gouvernement militaire de Lyon et du 14^e corps d'armée, en remplacement de M. le colonel Fix nommé à l'emploi de professeur du cours du service d'état-major à l'École supérieure de guerre.

Par décision ministérielle, M. Saivet, capitaine au 38^e régiment de ligne, passe d'office au 58^e régiment de même arme, pour y occuper un emploi de son grade, en remplacement de M. Lhuillier, admis à la retraite.

M. Bonaboch, sous-lieutenant au 99^e régiment d'infanterie de ligne, est nommé à l'emploi de sous-lieutenant portedrapeau du corps dont il fait partie, en remplacement de M. Duret, promu lieutenant.

M. Sarrazin, sous-lieutenant au 75^e régiment d'infanterie de ligne, est nommé à l'emploi de sous-lieutenant portedrapeau du corps dont il fait partie, en remplacement de M. Duret, promu lieutenant.

Par décision ministérielle ont été nommés capitaines dans l'armée territoriale :

106^e régiment à Bourgoins, MM. Joseph-Louis-Numa Audibert, capitaine en retraite. — Morel, lieutenant en retraite, nommé lieutenant au 106^e régiment territorial.

111^e régiment à Montélimar, M. Auguste Adolphe, capitaine en retraite. — M. Ferdinand. — Michel Roche, capitaine en retraite.

Par décision ministérielle, les officiers de réserve dont les noms suivent ont été nommés sous-lieutenants de réserve :

106^e régiment, MM. Reynier, au 75^e — Saintot, au 99^e — Bally, au 140^e — Gaty, au 99^e de ligne.

107^e régiment à Anancy, MM. De-croix, au 30^e — Chaperon, au 28^e — Hudry, au 30^e de ligne.

108^e régiment à Chambéry, MM. Bour-vard, au 97^e — De Buttet, au 97^e — Fardel, au 97^e de ligne.

109^e régiment à Vienne, MM. Char-bonnell, au 76^e — Bruchon, au 90^e de ligne.

Commandant A...

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

Séance du 27 octobre 1881

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR GAILLON

M. Despeignes, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Il est adopté sans discussion.

M. Pasquet demande la parole pour poser diverses questions.

PREMIÈRE QUESTION

Au sujet du programme de la mairie, l'honorable conseiller fait remarquer qu'il avait été décidé que tous les emplois dans l'administration municipale seraient donnés au concours.

Il n'en a pas été ainsi. Si pour les emplois secondaires le programme a été suivi, il n'en a pas été de même pour les emplois supérieurs. Il cite divers exemples.

M. le docteur Gaillon répond qu'il y a effectivement deux ordres d'emploi qui ont nécessité deux genres de concours. Le premier comportait des emplois d'expéditionnaires, le deuxième comprenait des emplois de rédacteurs.

Dans le premier, six candidats ont été retenus, cinq sont en fonction et un est nommé.

Dans le second on n'a pu retenir qu'un seul candidat, il a bien fallu prendre des mesures pour parer à cette difficulté.

Pour le magasin scolaire, il fallait un inspecteur principal, que le concours ne pouvait désigner, car cet emploi demandait des facultés spéciales.

Celui qui a été nommé, est un ancien instituteur, bachelier des-lettres, des-sciences, ancien directeur d'une école libre. Depuis sa nomination, l'administration n'a qu'à se louer du choix qu'elle a fait. Quant à l'emploi d'architecte du magasin scolaire, il fallait aussi la des aptitudes spéciales, et il a été pourvu au mieux des intérêts du service.

DEUXIÈME QUESTION

M. Pasquet signale un fait qui lui paraît singulier.

Il y a quelque temps un petit journal hebdomadaire entreprit une virulente campagne contre plusieurs employés de l'administration et notamment deux chefs de service.

Ce journal a disparu, mais les employés qu'il attaquaient sont encore en fonctions et il ne semble occuper une situation plus élevée qu'avant la campagne entreprise contre eux.

Et il s'est produit un cas fort curieux : l'un des rédacteurs de ce journal est entré dans l'administration.

Je me demande comment on peut expliquer une chose aussi étrange. Je désirerais être fixé.

M. le Maire répond que cela n'a rien que de très naturel. Le journal dont il est question a, il est vrai, attaqué des employés, le maire et le Conseil municipal lui-même, n'ont pas été épargnés, cependant, ému de ces attaques, j'ai fait ouvrir une enquête sur les faits allégués. J'ai invité les rédacteurs du journal à m'adresser dans cette enquête qui a été faite au grand jour.

Je n'ai vu personne, l'enquête n'a rien démontré.

L'administration est au-dessus de toute querelle personnelle et oublie ses sentiments pour ne tenir compte que du sentiment public qui recommandait le nouvel employé entré dans l'administration.

L'honorable maire déclare ne se préoccuper nullement de la nuance plus ou moins avancée des candidats ; il tient, avant tout, à nommer des candidats républicains.

Il déclare en même temps que les deux employés attaqués sont restés dans la même situation de traitement. Il fournit des explications à ce sujet.

TROISIÈME QUESTION

M. Pasquet demande à connaître quelles sont les opérations faites dans le personnel administratif depuis le rétablissement de la mairie.

M. le maire dit que huit ou dix employés ont été remerciés.

Il déclare que le service actuel est bien constitué.

Si des membres du Conseil lui indiquaient des employés hostiles à la République ou à l'administration, il prend l'engagement de les révoquer, mais en fournissant toutes les preuves à l'appui.

Il annonce que dans la publication du Bulletin municipal, on donnera une liste contenant les noms et adresses de tout le personnel administratif, de façon à ce que l'on sache bien quels sont les employés conservés.

M. Pasquet retient les déclarations de M. le Maire et attend la publication du livre municipal.

COMMISSION DU BUDGET

L'ordre du jour appelle la nomination de la commission du budget.

M. le Maire demande si dans les commissions réunies il a été pris une détermination à ce sujet.

Vacheron, doyen d'âge, président des commissions réunies, déclare qu'il n'a pas été statué.

M. Grinand dit qu'en conséquence, il a été décidé que tous les membres du conseil en feraient partie.

M. Vignat, dans un discours, conclut qu'il soit nommé six sous-commissions de trois membres ; que chacune de ces commissions s'occupe d'un chapitre spécial du budget et qu'après avoir entendu en commission réunie le rapport de chacune de ces sous-commissions, un rapporteur général sera nommé.

La proposition Grinand, mise aux voix est adoptée.

M. Carlot dépose un amendement tendant à ce que les séances de la grande commission du budget soient officielles, et que les procès-verbaux soient communiqués à la presse.

M. Despeignes déclare qu'il est impossible de préparer sérieusement le budget dans une grande commission de 25 membres. Il propose de revenir sur le vote.

M. Julia est du même avis, d'ailleurs, dit-il, la loi s'oppose à ce que les comptes-rendus des commissions soient publiés officiellement.

PROPOSITION DE M. JAVOT

M. Javot dépose une proposition qui a pour but de remédier aux dangers que font courir à la santé publique les nombreuses falsifications des vins et d'œuvres alimentaires. Il dit que la population ouvrière est la plus sérieusement victime de ces fraudes.

elle qui par la consommation paie la plus forte partie des contributions à l'impôt, a le droit de réclamer que les marchandises qu'on lui livre ne soient pas nuisibles à sa santé.

Il croit qu'il est de toute nécessité d'établir à Lyon, comme cela existe à Paris, un service spécial chargé de contrôler et de surveiller la nature et la qualité des marchandises qui doivent servir à l'alimentation publique.

Il dépose donc une proposition motivée dont voici les conclusions :

1^o Il sera établi à Lyon, un service spécial ayant pour attribution l'inspection et la surveillance des marchandises devant servir à l'alimentation.

2^o Il sera créé un laboratoire d'analyse lequel servira pour établir la constatation pour les marchandises supposées nuisibles ou fabriquées.

3^o La direction de ce laboratoire, sera confiée à un chimiste qui aura le titre de directeur et chef de service.

4^o Cet emploi sera soumis au concours.

5^o Il y aura un inspecteur principal par arrondissement.

6^o Il sera inscrit au budget de 1882, un crédit provisoire, comme premier fond pour l'organisation et l'installation de ce service, une somme minimum de 50,000 fr.

L'administration retient cette proposition et promet de présenter un projet dans le plus court délai.

Bail Herbin. — Palais St-Pierre, ré-sultats de la vente à M. Hérard, colporteur, 3,500. Rapporteur M. Carlot. Adopté.

Devanture de secours. — Rapporteur, M. Carlot. Rejeté.

Volontariat d'un an. — Onze demandes d'exonération de la prestation, nous ont obtenu un avis favorable, ce sont les demandes des jeunes Michel Forest, Emile Bouvard, Joseph Bonnard, Régner, Jean-Claude Brulat, Charles-Eugène Corsat, Fleury Passot, Fleury Berthoin, Anthoine Tortel. M. Javot rapporteur.

Chemin de fer de Saint-Genis-Aoste. — Création de quatre employés d'octroi. M. Commaire, rapporteur. Après observations de MM. Grinand, Dr Gaillon et Dubois, il est décidé qu'il n'y aura que trois employés.

Lecture du compte administratif. M. Pasquet, rapporteur.

M. le maire fait observer que la loi exige pour cette lecture qu'il soit procédé à l'élection d'un président.

Renvoyé à la prochaine séance.

Prolongement de la rue Bossuet. — Approbation du cahier des charges. Mise à prix de l'immeuble à démolir, 3,000 fr. Rapporteur : M. Vacheron. — Adopté.

Prolongement de la rue de Précy. — Acquisition de terrain.

Après observations de MM. le Dr Gaillon, Julien, Javot, Valensaut. Les conclusions du rapport de M. Vacheron sont adoptées.

Acquisition de terrains pour construction de groupes scolaires, route de Vienne.

Rapporteur, M. Valensaut. — Adopté.

M. Moncaux donne lecture de plusieurs demandes en réhabilitation.

Avis favorable est donné.

La séance est levée à 10 h. 40 m.

N... conseiller municipal.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

Réunion du 27 Octobre

La réunion de la Caisse nationale des retraites a eu lieu hier soir à la mairie du premier arrondissement.

M. le président Gadoux ouvre la séance et donne la parole au citoyen Lourd, de Givors, pour la lecture du procès-verbal de la précédente réunion.

Aucune observation n'est faite, le procès-verbal est adopté.

Le citoyen Carraz, secrétaire de la Société, mais qui, en cette circonstance, est rapporteur, lit le rapport des travaux de la société ; il fait ressortir le but noble et généreux que se proposent les membres et lit quelques passages de la brochure spéciale qui a été adressée à tous les députés et sénateurs du Rhône.

Quelques lettres de députés sont également lues ; elles approuvent la grande idée de la caisse des retraites : la lettre de M. Balue qui s'est rallié à cette idée après en avoir été l'adversaire, dit qu'il mettra toute son intelligence, toute son activité au service de cette cause.

M. Varambon, sénateur, écrit qu'il tâchera de mériter la confiance de la commission, que, du reste, sa profession de foi atteste qu'il est acquis à cette grande idée.

La lettre de M. Guyot, député, est moins bienveillante ; tout en se ralliant à la Caisse de retraites, ainsi que ses collègues Bertholon et Nadaud, Chavanne et Varam

Nous donnerons demain le jour et l'heure des funérailles.

Nous espérons que tous nos amis se feront un devoir d'y assister.

Une bonne besogne

Voici la série des marchandises saisies et détruites pendant le mois de septembre dernier, comme étant corrompues, malsaines ou nuisibles :

135 kilog. de marée et poissons d'eau douce ;
935 volailles et gibiers ; 11 lapins et lièvres ;
15500 grammes de beurre et fromage ;
686 kilog. de légumes ;
32 paquets de plantes médicinales ;
4251 melons ;
131 kilog. de champignons.

Un commencement d'incendie s'est déclaré avant-hier, vers minuit, dans un immeuble portant le n° 78 de la rue Montesquieu, et appartenant à M. Guy, fabricant de bonneterie.

Le feu qui a éclaté au 3^e étage, dans une chambre occupée par les époux Barrière, tisseurs, aurait été communiqué par une fissure existant entre la gaine d'une cheminée et une grande armoire scellée dans le mur et appuyée contre cette cheminée.

Quelques seaux d'eau jetés par les pompiers, aidés des voisins, ont suffi à éteindre ce commencement d'incendie et les pompes de la rue de Vendôme et de la rue des Trois-Rois, accourus au premier signal n'ont pas eu à fonctionner.

Les dégâts évalués à une somme de 500 francs, sont couverts par une compagnie d'assurances.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Le suicide de l'He de Robinson

Voici le signalement de l'individu trouvé pendu à un arbre, dans l'He de Robinson, et dont l'identité n'a pu être encore constatée.

Signalement : taille ordinaire, cheveux et sourcils châtain, petite moustache, âge 35 ans environ.

Vêtements : pantalon et gilet de velours marron, tricot noir en coton rayé blanc et marron, chemise rayée bleu et blanc, tricot blanc et rouge sous la chemise aux initiales de H. D., ceinture rouge, mouchoir coton rayé rouge et blanc, chapeau noir en feutre mou, chaussé de grosses bottes.

Le cadavre a été découvert avant-hier vers cinq heures du soir par M. Barrier, propriétaire, route de Villeurbanne, qui s'est empressé de prévenir M. le commissaire de police du quartier Saint-Louis.

Celui-ci s'est immédiatement rendu sur les lieux et, après avoir procédé aux constatations d'usage, a fait transporter le corps à la morgue.

Crouzier (Jean), âgé de 20 ans, demeurant rue Childebert, a quelque fois des idées : avant-hier, il ent ce singulier d'empirer la qualité d'agent de police et de faire une perquisition dans le domicile d'un paisible habitant de la rue Mazenod.

Celui-ci ayant eu des soupçons, envoya quérir les gardiens de la paix et Crouzier qui voulait absolument arrêter quelqu'un, a eu la satisfaction de se voir arrêter lui-même et écroué pour usurpation de fonctions.

Une blanchisseuse du quartier de Vaise, Mme Danvaux, impasse des Doctes, ayant été obligée de s'absenter un instant, a constaté à son retour qu'un audacieux voleur lui avait dérobé deux paires de draps, étendus sur une corde, à la porte même de son domicile.

Avis aux blanchisseuses !

Hier, vers deux heures et demie, à hauteur de la rue Bât-d'Argent, un break appartenant à un négociant de noire ville a été pris entre les tramways n° 49 et 50, allant en sens inverse dans la rue de la République.

Ce break a été complètement brisé ; le cheval s'est cabré et n'a reçu aucune blessure : le conducteur en a été quitte pour la peur.

Cet accident a occasionné un rassemblement considérable. Procès-verbal a été dressé.

Depuis quelque temps les restaurateurs sont victimes de nombreuses escroqueries de la part de gens dont la délicatesse est douteuse.

Hier c'était le tour de Mme Barras, traiteur, rue de Béarn, 5.

Le nommé François Plantier, journaliste, sans domicile, est entré chez elle et après avoir fait une dépense de 1 fr. 35 a déclaré avec un calme parfait ne pouvoir solder l'addition, n'ayant pas un sou vaillant en poche.

Mme Barras, peu satisfaite de cette raison, l'a fait arrêter pour escroquerie et l'agent devra se contenter pendant quelques jours de l'ordinaire beaucoup plus modeste de la prison.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les gardiens de la paix ont arrêté dans la rue de la Pyramide, à Vaise, les nommés Jean Drouillet, âgé de 18 ans, marchand de bonbons, et Grognet, jardinier, âgé de 23 ans, dans les circonstances que voici :

Les gardiens de la paix, curieux de leur nature, ayant remarqué les allures suspectes de ces deux individus, voulurent visiter le contenu d'un paquet que l'un d'eux tenait entre ses mains.

Cette perquisition amena l'arrestation des deux noctambules, car le paquet renfermait un pantalon et quatre paires de chaussettes toutes mouillées, ce qui laisse à présumer qu'elles ont été volées à l'étendue de quelque platte du quartier.

Sans domicile, sans moyens d'existence, ces deux individus ont été écroués pour vagabondage, en attendant mieux.

Nous sommes heureux d'enregistrer un acte de courage qui fait le plus grand honneur à celui qui en a été le héros.

Un enfant de six ans, le jeune Chomette, demeurant chez ses parents à la Mouche, était descendu sur le bas-port pour s'amuser ; s'étant trop rapproché du bord il tomba dans le Rhône et alla infailliblement périr, lorsque M. Gailard, témoin de l'accident, n'hésita pas à se jeter tout habillé dans le fleuve et fut assez heureux pour ramener le jeune Chomette sain et sauf sur la berge.

Nos félicitations à ce jeune sauveur qui n'est âgé que de dix-sept ans et demie.

Voilà une existence qui promet d'être féconde en dévouements.

SOU DES ÉCOLES. — Les membres des commissions d'études et de pédagogie, sont convoqués pour lundi soir, 31 courant, à 8 h. précises au local du conseil général, rue Dubois, 18.

Le secrétaire-général,
Hippolyte CONNY.

Un cours élémentaire de grammaire et de calcul s'ouvrira, dimanche 30 octobre, à 10 heures du matin, dans le local de la Société d'enseignement professionnel, rue des Carreaux, 7.

Ce cours est spécialement réservé aux employés et ouvriers de notre ville dont les occupations empêchent pendant la semaine, de suivre les cours de la société.

GRAND BAL DES APPRÉTEURS RÉUNIS DE LA FABRIQUE LYONNAISE. — La corporation des ouvriers apprêteurs réunis a l'honneur de prévenir ses membres adhérents et invités que son 4^e bal annuel aura lieu le samedi 3 novembre.

Cette fête de famille et de solidarité étant donnée pour diverses œuvres démocratiques, nous invitons la corporation tout entière à s'unir à nous, car elle n'a jamais fait défaut lorsqu'il s'est agi de faire le bien.

Un accueil bienveillant sera fait à tous nos souscripteurs et invités qui nous honoreront de leur présence.

La commission n'a reculé devant aucun sacrifice pour donner un brillant éclat à notre bal annuel qui sera, non seulement une fête de famille, mais une fête d'Union et de Fraternité.

On peut souscrire au siège de la commission, comptoir de l'Étoile, rue de Sévère, 2.

Les listes de souscription seront closes le mercredi 2 novembre.

Pour la commission :

Le Président, **Le Secrétaire,**
MARCEL, LANFUMEY.

BAL DES CORROYEURS CHEVRIERS MAROQUINNIERS ET TANNIERS CORROYEURS. — Les deux commissions des bals des tanneurs corroyeurs (se donnant à l'Alcazar) et des corroyeurs chevronniers maroquiniers (se donnant aux Folies-Bergère) sont entendues, d'un commun accord, à laisser entre les sociétés sur la présentation de leurs cartes, dans l'un ou l'autre bal. Sont exclues les cartes du bal donné par la maison Ulmo, à Oullins.

Le Président des tanneurs corroyeurs,
CHANDONNET JEUNE.

Le Président des corroyeurs chevronniers,
GURRA.

Nota. — Une quille sera faite, moitié pour le Sou des écoles, et moitié pour les grévistes de Villefranche, au bal des tanneurs corroyeurs.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lyon

André Eyraud, garçon de salle, est parvenu à dérober deux fois qui mènent loin, et dont la première étape s'effectue généralement à la correctionnelle.

Eyraud, disons-nous, ne voulant pas se corriger, se vit un jour congédié par sa maîtresse, la fille Demougé, avec laquelle il vivait depuis quelques temps.

Mais Eyraud, mécontent, la menaça à plusieurs reprises de lui faire un mauvais parti.

Le 18 octobre, il se présenta à nouveau au domicile de la fille Demougé, et celle-ci craignant qu'il ne mit ses menaces à exécution, le laissa seul dans sa chambre et alla coucher chez une voisine.

Le lendemain matin, en rentrant chez elle, quelle ne fut sa surprise en s'apercevant que ses bijoux et divers objets avaient disparu.

Plainte au commissaire de police ; arrestation de l'individu ; perquisition chez lui, découverte de reconnaissances du Mont-de-Piété (42 francs), et de plus, enlèves à café subtilisées à une dame Rouger, restaurateur, chez qui Eyraud avait servi.

Enfin, comparution à la correctionnelle, dont les juges ont été d'une indulgence... Huit jours de prison.

Le 22 octobre courant, madame veuve Bourjaillat a été victime d'un vol de deux chaînes en or commises chez elle pendant son absence.

L'auteur de ce vol est une nommée Sibartange, femme Baraderie, brodeuse sur ornements d'église.

Tout d'abord, celle-ci a menacé Mme Bourjaillat de la poursuivre pour dénonciation ; mais elle s'est ravisée. Ayant appris que la police la recherchait, elle s'est rendue elle-même, mais n'a pas rendu les chaînes.

La police lui devant une certaine reconnaissance a cherché à obtenir quelle en eût pour elle.

Cela n'a pas manqué ; mais c'était une reconnaissance du Mont-de-Piété, en échange de laquelle le tribunal lui a alloué deux mois de prison.

Jeon Bulland, manœuvre, âgé de 30 ans, a été surpris à la gare de Vaise, par un employé des contributions indirectes, au moment où il cherchait à voler à un tonneau de vin appartenant à la maison Nungues-Richard.

Cette première opération se faisait à 4 heures 1/2 du soir.

N'ayant pas réussi, il s'en alla de l'objet de ses convoitises ; mais il revint à la charge et son chum se porta sur un fut de trois-six que le camionneur avait laissé en entrepôt.

Pendant qu'il procédait au piquage de ce fut, le même employé l'aperçut le poursuivit et l'arresta dans une cave de la rue du Mont-d'Or, au n° 17.

Bulland a été condamné à la dégradation du trois-six ; et le tribunal l'a condamné à savoir 6 mois de prison.

Un sujet italien, le sieur Barganti, Joseph, âgé de 24 ans, était surveillant des chantiers de maçonnerie de l'usine des vidanges à la Mouche.

Le 24 courant, M. Barelle, directeur de l'usine, a remis au prévenu la somme de 90 francs 45 centimes destinée à payer à la gare de la Mouche le transport et l'entrée d'un wagon de charbon.

Barganti n'a remis que 70 francs, un volurier et a gardé 20 francs 45 centimes ; on

a ensuite découvert qu'il avait retenu par devers lui, sur le prix de la pension d'ouvrier, une autre somme de dix francs.

La série menaçant de se prolonger, le Tribunal a jugé à propos d'y mettre un terme en réglant le compte de Barganti à la somme de 15 jours de pension.

Jean-Marie Flore, marinier, âgé de 67 ans n'y va pas de main morte.

Avant-hier, sous prétexte de régler un compte avec son ami Andrevet, qui se trouvait avec lui dans un débit tenu par M. Girard, rue Saint-Joseph, 12, il invite ce dernier à sortir de l'établissement.

Se rendant à cette invitation, Andrevet reçut un formidable coup de trique de la part de Flore qui a cherché à insinuer au tribunal, hier, qu'il usait de représailles envers Andrevet qui l'aurait menacé.

Ceci n'étant pas prouvé, Flore ira calmer ses nerfs pendant 15 jours au bloc.

Me Z...

DÉPARTEMENTS

LOIRE

VOL AU POIVRIER.

Saint-Etienne. — Dans la nuit du 18 au 19 septembre, un sieur Roussel, ouvrier mineur, ayant trop fêté la diva bouteille, s'endormit sur un banc de la place Marengo.

Des agents l'ayant trouvé là, crurent devoir lui procurer un gîte un peu moins exposé à la fraîcheur de la nuit.

Ce fut donc au violon qu'il s'éveilla. Son premier soin fut de chercher dans ses poches une somme de 755 francs qui, malheureusement pour lui, ne s'y trouvait plus.

Croyant l'avoir perdue, il n'en parla pas alors ; mais, depuis, à la suite de propos compromettants tenus par deux individus avec lesquels il avait bu ce soir-là, et d'achats exagérés faits par l'un d'eux, il en est venu naturellement à les soupçonner de l'avoir dérobé pendant son sommeil et a porté plainte.

L'un de ces individus, un nommé Samuel, repris de justice et souteneur de filles, passait hier en police correctionnelle comme prévenu de complicité d'attaque nocturne il a été acquitté de ce chef et maintenu en état d'arrestation pour le vol qui nous occupe.

Son complice, un sieur Gabriel Piliand, âgé de 27 ans, ouvrier condamnier, rue Saint-Jacques, 5, a été arrêté hier.

C'est égal, voilà une ribote qui coûte cher à Roussel et le rendra plus circonspect à l'avenir, dans le choix de ses amis.

INFORMATION MILITAIRE

M. le général Corot-Laquante qui commande la brigade de cavalerie, dont fait partie le 4^e dragons, en résidence à Saint-Etienne, est arrivé hier soir dans notre ville. Il est descendu à l'Hôtel de Paris.

MÉTÉOROLOGIE

Le comité républicain radical socialiste fait publier l'avis suivant :

Grand meeting de la Loire

Citoyens, vous êtes invités à assister à une réunion publique qui aura lieu le dimanche 30 octobre, à 10 heures du matin, Salle du cirque, rue de la République.

Le but de cette réunion est d'examiner la situation de la guerre en Tunisie et prendre des résolutions en conséquence.

Les orateurs qui désirent prendre la parole sont priés de se faire inscrire avant l'ouverture de la séance.

AFFAIRE VEYSSIE

L'affaire Veyssie, l'infidèle employé du Crédit lyonnais, viendra aux prochaines assises de la Loire.

Me Portier du barreau de St-Etienne, est chargé de la défense de Veyssie.

ISÈRE

LES VICTIMES DU COUP D'ÉTAT

Hier a eu lieu, à la Préfecture, la réunion de la commission chargée d'examiner les dossiers des victimes du 2 décembre.

Elle était composée de M. le préfet, président, assisté de M. d'Aussat, secrétaire général ; de MM. Faure, Gaston et Sorrel, conseillers généraux, et de MM. Barral, Goubet et Nicot, délégués des victimes.

M. Sorrel remplissait les fonctions de secrétaire.

Sur les 97 dossiers que la commission a examinés dans sa séance et dans celle du 17 octobre, quelques-uns ont été rejetés comme étant antérieurs ou postérieurs au coup d'État ; 46 ont été ajournés à une autre séance pour nouveaux renseignements à prendre.

Enfin elle a statué sur toutes les autres affaires en tenant compte de l'article 8 de la loi, « de la rigueur des peines, des précédents subis et de la situation de fortune. »

VOIRON.

Par arrêté ministériel, M. Arnaud, contrôleur des contributions indirectes, à Voiron, est nommé inspecteur à Lyon.

La Tour-du-Pin. — Dans sa séance du 22 de ce mois, le conseil municipal a adopté le projet de construction de maisons d'écoles au mas des Terreaux-Vieux.

Cette construction qui occupera une surface d'un hectare de terrain, entraînera une dépense de 200.000 fr. environ.

Le conseil a voté également l'établissement d'un plan d'alignement en ce qui concerne les rues projetées du côté de l'emplacement choisi.

SAONE-ET-LOIRE

ACCIDENT

Mécon. — Le cadavre du nommé Jean Martin, âgé de 40 ans, mineur au hameau de la Roche, commune de Saint-Vallier, a été trouvé avant-hier soir dans le canal du Centre, sur le territoire de cette commune, au lieu dit le Pont-Maison-Morin.

Ce malheureux était descendu la veille à sept heures du soir, sous le pont pour s'y abriter pendant la pluie, mais trompé par l'obscurité, il avait dépassé le chemin de halage et était tombé dans l'eau.

On nous écrit de Romanèche que la pose du télégraphe souterrain, sous la route nationale n° 6, a permis à l'embranchement de tous les chemins communaux des fondrières dangereuses pour les piétons ou les voitures.

Il est indispensable de prendre des mesures nécessaires et efficaces pour remédier à un tel état de choses.

DRÔME

Valence. — Dans la nuit du 26 au 27, un vol a été commis dans les magasins de MM. Licher, frères, épiciers en gros.

Les voleurs se sont introduits dans le bureau en enlevant un barreau de fer et en coupant un carreau de la fenêtre.

Ces audacieux voleurs appartenaient sans doute à une bande qui depuis quelque temps exploite notre localité.

ASSISES DE LA DROME

(Rôle du 4^e trimestre.)

Lundi, 31 octobre. — Gildard et Marquis accusés de vol. Métiat, accusé d'attentat à la pudeur.

Mercredi, 2 novembre. — Brugière, accusé de faux.

Jendi 3 novembre. — Rey, accusé de vols. Cognat et Lambert, accusés d'incendies.

Vendredi 4 novembre. — Femme Ponzin et Gontard, accusés d'assassinats.

Samedi 5 novembre. — Parrina, accusé d'attentats à la pudeur.

Nous avons appris avec plaisir que la médaille avait été accordée à M. le Commissaire central et à M. Balme, capitaine des pompiers.

La population partage notre satisfaction. M. le commissaire central, en dehors des mérites personnels qui lui ont valu la distinction dont il s'agit, a des qualités d'intelligence, de justice et d'activité qui lui ont rapidement concilié les sympathies de la population.

De plus, c'est un bon républicain.

M. Balme est l'homme dont le dévouement est au service de tous.

OBSERVATOIRE DE LYON

TEMPÉRATURE. — Lyon, le 27 octobre, 4 heures soir.

Une zone de faibles pressions s'étend dans le sud de l'Europe, de l'Espagne à la mer Noire.

A Lyon, le baromètre est sensiblement stationnaire à 763mm.

Probable : ciel maugoux.

Vu et approuvé :

Le directeur de l'Observatoire,
ANDRÉ.

BOURSE DE PARIS

Du 27 Octobre 1881

3 0/0 Franc..	84 1/2	Union génér.	2545 ..
3 0/0 Amort.	85 02	Crédit de Fr.	550 ..
3 0/0 Id. n.	84 03	Foncier-Lyon	550 ..
5 0/0 Franc.	116 47	Banque otto.	...
5 0/0 Italien.	88 30	Autrich.	4217 ..
3 0/0 Esp. ex.	...	Bank. hongr.	810 ..
5 0/0 Turc.	...	Autrichien	737 ..
6 0/0 Egypt.	376 ..	Lombard	330 ..
B. de France	4435 ..	Saragosse	542 ..
Crédit foncier	4035 ..	Nord d'Esp.	615 ..
Crédit comm.	725 ..	Suez	2230 ..
Crédit lyonn.	850 ..	Consolidés	90 5/16
Mobilier esp.	842 ..	Transatlant.	...

BOURSE DE LYON

Du 27 Octobre 1881

3 0/0 Franc..	84 10	Nord d'Esp.	607 50
3 0/0 Amort.	...	Suez	...
3 0/0 1884 am.	84 10	Vil. Paris	69 305 ..
5 0/0 Franc.	...	Vil. Paris	74 390 ..
5 0/0 Italien.	...	Rhône-et-L.	550 ..
5 0/0 Turc.	14 70	Croix-Rous.	...
6 0/0 Egypt.	...	Bomb. S.E.	358 ..
Mobilierfran.	...	Gas de Lyon	435 ..
Mobilier esp.	...	Gas S.-et-L.	...
Crédit lyonn.	851 25	P. Terrenoire	435 ..
Union génér.	2550 ..	L'Horme	...
Foncier lyonn.	...	Le Creusot	470 ..
Crédit comm.	...	Ast. Marin	670 ..
Paris autrich.	4210 ..	Mines Loire	235 ..
P.-L.-M.	4480 ..	Montmarbert	905 ..
Chemins aut.	732 50	St-Etienne	256 ..
Lombard	...	Rive-de-Gier	68 ..
Saragosse	560 ..	Roche-Firm.	...
Transatlant.	...	Cie Abattoirs	...

DERNIÈRE HEURE

RETOUR DE M. GAMBETTA

Paris, 27 octobre.

M. Gambetta est arrivé à Paris à 11 heures 30.

Au départ de Pont-Audemer, MM. Penlevy, Develle, Etienne, députés, le général Lecoq, M. Pilat, colonel roumain, avaient pris place dans son wagon.

CONVOCAION DE L'EXTRÊME GAUCHE

Paris, 27 octobre.

L'ancien bureau de l'extrême gauche a invité les membres de l'extrême gauche à se réunir, samedi 29, au Palais-Bourbon, à une heure.

L'ordre du jour portant nomination du bureau provisoire, l'ancien bureau de l'extrême gauche croit devoir convoquer le groupe avant la séance.

EUX INTERCEPTÉES

Paris, 27 octobre.

Les conduites des eaux près Saïda ont été coupées par les insurgés, puis rétablies par le génie.

M. GLADSTONE

Londres, 27 octobre.

Le voyage de M. Gladstone à Kowles est entouré de précautions nombreuses.

LE LORD MAIRE DE DUBLIN

Dublin, 27 octobre.

Le lord-maire de Dublin, dont le vote fit rejeter le droit de bourgeoisie proposé pour M. Parnell, a été sifflé par le peuple dans les rues.

DÉPART DU ROI D'ITALIE

Rome, 27 octobre.

Le roi et la reine d'Italie ont quitté Milan mercredi soir, avec MM. Depretis et Mancini.

Le train a traversé les gares de Vérone, Vicence, Padoue, Udine. Les autorités attendaient, quoique officiellement dispensées.

ÉRECTION EN ROYAUME DE LA SERBIE

Belgrade, 27 octobre.

La Serbie sera érigée en royaume par un vote des représentants du pays.

DOUARS RAZZIÉS

Tunis, 27 octobre.

Les douars, razzés par les dissidents, fuient en abandonnant les tentes et les troupeaux d'Ali-ben-Amar près Hamada-el-Kissera.

A SOUSSE

Tunis, 27 octobre.

Huit cents lits sont installés à Sousse.

LE SERGENT COUBLET

laire des quatre corps, ferblantiers, chaudronniers et toiliers, actuellement chez M. Olin, avenue de Saxe, 110, est transféré chez M. Clapissin, restaurateur, rue de la Part-Dieu, 66, et rue de Vendôme, 224, Lyon.

Messieurs les patrons qui voudront bien nous honorer de leur confiance, nous nous empresserons de les satisfaire.

Pour la Commission :
Le Président, C. PEYRABÈRE.

Chambre syndicale des ouvriers serruriers. — Tous les adhérents sont convoqués à la réunion qui aura lieu dimanche 30 octobre, à midi très-précis, pour recevoir les nouveaux adhérents.

Le Secrétaire.

UN PRÉCIEUX CONSEIL A SUIVRE

En faisant le résumé des derniers bulletins médicaux de notre ville, nous avons observé que la plupart des maladies qui y règnent dans ce moment sont causées par des fièvres diverses affectant la périodicité et justifiant l'emploi du **QUINQUINA**. Malheureusement ce médicament précieux entre tous, provoque à l'état isolé ou en combinaison avec du fer, inévitablement des crampes d'estomac, des éblouissements et des bourdonnements d'oreille quand il n'est accompagné pas des gastriques accompagnés de constipations sabbatiques. C'est pourquoi nous ne saurions trop louer **M. Léon Bertrand**, pharmacien, rue Confort, 12, d'avoir trouvé le moyen d'éviter des dangers qui faisaient de l'usage de la substance quinquina à juste titre l'écœuré des docteurs un nouveau supplice de Tantale. Aussi le vin qu'il porte son nom a-t-il reçu du corps médical tout entier l'accueil le plus sympathique, et nous faisons nous un plaisir de le

recommander aux personnes débilisées par une cause quelconque, dans ce moment surtout, où les constitutions sont presque pour tout le monde d'une absolue nécessité.

Le **VIN BERTRAND** se trouve chez son inventeur, **rue Confort, 12, à Lyon**, et dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

LE GRAND ALBUM ILLUSTRÉ

Du Rhône et de la Loire
CONTIENDRA
Les Plans de Lyon et de
Saint-Etienne
HISTORIQUE DES MONUMENTS
(avec gravures)

SALLES DES THÉÂTRES

(GRAVURES COLORIÉES)
RENSEIGNEMENTS sur les ADMINISTRATIONS
Préfectures, Mairies, Tribunaux, Collèges,
Postes, Télégraphes, Académies,
Journaux, Banques, etc.

INDICATEUR ET TARIF

des Tramways, Voitures de place,
Bateaux, Omnibus, etc.
Noms et Adresses des Messagers,
Commissionnaires, Localités desservies,
dates et jours de départ

Les Annonces sont reçues à
L'Agence V. FOURNIER
14, RUE CONFORT, 14

A PARTIR DU 25 SEPTEMBRE Tous les LUNDI et JEUDI DE CHAQUE SEMAINE LA FAVORITE DE BOU-AMÉMA

Grand roman d'actualité, par L. D'ARENE

Magnifiques Illustrations
Beau Papier glacé
EN VENTE PARTOUT
et chez les dépositaires du Midi Républicain

Dimanche 25 Septembre
Dans toute la France et l'Algérie
DISTRIBUTION GRATUITE
DE LA 1^{re} LIVRAISON

Maison de gros : 45, r. du Croissant, PARIS
POUR LYON ET LA REGION
Dépôt principal
Chez C. MELIN, rue Jussieu, 4

Plus d'Écoulements Chroniques
Guérison sûre, prompte et en secret, sans
mercure, sans régime, des Maladies secrètes
Les **écoulements chroniques**, **écoulements**,
perles blanches, **plaies**, par l'**Injection**
sèche Vincent. Envoi franco et secret
par la poste, contre 5 fr. adressés à **Vin-**
cent, Pharm. à Grenoble, NORD-GRATIS.
Lyon, pharmacie LAROCHE, rue de la
Barre, 14, Lyon.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

Rue de la Bourse 8 et 10
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.250.000 F.
Reçoit les dépôts d'argent, aux condi-
tions suivantes :

A vue,	2 0/0
A 3 mois,	3 0/0
A 6 mois,	4 0/0
A 1 an,	4 1/2 0/0
A 2 ans et au-dessus,	5 0/0

Ordres de Bourse, Paiement
de coupons, Avances sur titres

VIN DE QUINQUINA

AU VIN D'ESPAGNE
De Joseph DENAUX

Le litre, 5 fr. — Le demi-litre, 2 fr. 50 c.
52, R. DE LA CHARITÉ & 49, R. FRANKLIN
Envoi franco par 4 litres

MAISON D'ACCOUCHEMENTS

Mme Senechalze Barot, diplômée de 1^{re}
classe tient des pensionnaires. Cabinet de
2 à 5 heures. Prix modérés. Lyon, 41, cours
Morand. Maison de convalescence aux char-
pentes.

Huitième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines,
Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Hui-
les et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'at-
tention des Marchands de Grains, Farines,
Ménagers, Grainetiers, Boulangers et Épi-
ciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon
Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines
et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants
dans tous les principaux centres de pro-
duction de France et de l'étranger, dont il
publie dans chacun de ses numéros un
compte-rendu.

Toutes les Informations du *Courrier du*
Commerce sont puisées aux meilleures
sources et présentées avec la plus scrupu-
leuse impartialité.

On s'abonne en adressant un
mandat-poste de 15 francs, à M.
A. GONARD, propriétaire-gérant,
Rue de Bannel, 2, angle du Quai
de la Guillotière, Lyon.

DOCTEUR CHOFFE

La Médecine, en ce moment, se rattache à la
pratique, elle est devenue (16 ans de succès dans la
guérison radicale des Maladies de tous les
Organes et des Zéroïtes, Hémorroïdes, Goutte, Vessie, Mâle,
Pulvé, Cancer, Ulcère, etc. — Écrire au St-Michel, 27, Paris.

HERNIES

sans opérations,
guérison prompte,
par les faits. En conséquence plus de han-
dage.

D^r Gaillard, quai de la Charité, 1, Lyon

20.000 fr. sont offerts à la personne
qui prouvera qu'elle n'est pas revenue à la
vie par l'emploi de l'**Élixir anti-anémique**
Saint-Antoine. (Anémie, chlorose, pâles,
couleurs, dysménorrhée, etc., etc.) D^r Gaillard,
Pharmacie, 3, rue Dubois, Lyon, et toutes
les pharmacies.

Le vin dépuratif de la Grande Phar-
macie St-Antoine, 3 rue Dubois, et 22,
rue Mercière, est le meilleur et le moins
cher : 6 fr. le litre. Plus de 100 litres sont
vendus journellement.

COMBIEN DE PERSONNES

meurent de la poitrine faute de soins ! Nous
recommandons le nouveau traitement d'un
des plus célèbres spécialistes de Lyon, M.
Didier, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville,
n° 57 ; les **bronchites**, **croupes**,
asthmes, la **phthisie**, sont soulagés de
suite ; la toux diminue, les sueurs cessent,
l'appétit, les forces, la santé reviennent.
Cabinet de 11 h. à 4 h., et par correspon-
dances. 1298 à c.

Le Directeur-Gérant, Tony LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais
rue des Maronniers, 8.

IL A ÉTÉ TROUVÉ

Par toutes les Personnes qui ont employé le SIROP PECTORAL AU MIEL de la
PHARMACIE MODERNE de Lyon, que ce sirop était le meilleur et le moins cher
de tous les pectoraux connus. C'est par milliers qu'il faut compter les guérisons
opérées par ce bienfaisant Sirop ! Les rhumes les plus persistants, les catarrhes
les plus anciens, les asthmes les plus invétérés, les bronchites les plus rebelles,
les coqueluches les plus tenaces n'ont pas résisté à ce précieux médicament.

Le Flacon ne coûte que 2 francs
Seul Dépôt à Lyon : à la
PHARMACIE MODERNE DE LYON
LYON — 5, Rue Sainte-Catherine, 5 — LYON
où il se fabrique en grand
Vente annuelle : 100,000 flacons

DÉPÔTS :

Pharmacie Moncel, à Villefranche. —
Combe, à Amplepuis. — Barret, à Besse-
non. — Bourgeois, à Belleville. — Olla-
gier, à l'Arbresle.
A Saint-Etienne, Pharmacie centrale,
place de l'Hôtel-de-Ville. — Gerbay, à
Roanne. — Morel, à Charbonnières. — Forest,
à Rive-de-Giers. — Marion, à Bon-
sommier. — Le Chambon. — Simon, à
St-Genest. — Chauve, à Moulbrison.
— Perrier, à Firminy. — Matot, à Cha-
zelles-sur-Lyon.
A Grenoble, Pharmacie Chartrouise et
Pharmacie Bastid. — Massot, à la Tour-
du-Pin. — Molinier, à Vienne. — Guey,
à Grémieu. — Couturier, à Bourgoin. —
Auran, à Voiron. — Romanet, à St-Jean-
de-Bourny.
A Valence, Couturier, pharmacien, et
Grevin, pharm. et droguiste. — Bruu, à
Montélimar. — Busquet, à Romans.
Pellegrin, à St-Vallier. — Mazade, au
Bourg-de-Péage. — Charonnet, à Crest.
A Macon, Baillet, à Besnon. — Cha-
lons. — A Tournus, dans toutes les phar-
macies.
A Avignon, Casimir père, médecin-
pharmacien.
Au Puy, pharmacie Nicolas Landry et
pharm. Bonnetoux. — A Brionde, Donzel.
A Clermont-Ferrand, Prulière. — Tour-
nadre, à Issoire.
A Besançon, Bonnet.
Simandre, à Arbois. — Bailly, à Salins.
Ninot, à Saint-Glaude.
A Bourg, pharmacie Emery et phar-
macie Picard. — Humel, à Gex.
A Dijon, Grand, à Darcière, à Beaune.
A Privas, Sabatier. — Berger, à Tour-
non.
A Annecy, Lachenal, et autres phar-
macies. — A Rumilly, Berlioz.
Pharmacie Mogex, à Albertville.
SUISSE. — Entrepositaires généraux :
MM. Burkel frères, pharmaciens-dro-
guistes, et dans toutes les bonnes phar-
macies.



L'ANÉMIE

L'anémie, sous ses diverses formes, est, de nos jours, l'une des
affections qui préoccupent le plus le médecin : elle est la cause
médiante ou immédiate, de la plupart des maux, des troubles
fonctionnels, des maladies si nombreuses pour lesquelles l'homme
de l'art est journellement consulté. Considérée en elle-même, l'an-
émie n'est pas autre chose qu'une diminution proportionnelle,
plus ou moins importante, des globules rouges du sang, lesquelles
globules sont précisément l'élément vivant de ce fluide, en sorte
que la quantité d'eau augmente dans le sang à mesure que les
globules rouges y diminuent, et que le liquide réparateur, perdant
toute aptitude pour sa fonction, ne porte plus dans les organes
qu'une lympho stérile, au lieu des principes vivifiants qui doivent
leur donner la vitalité. Il résulte des travaux des docteurs Andral
et Gavarret, qu'une faible diminution des globules rouges du sang
n'est pas compatible avec l'état de santé, au moins présent et ap-
parent ; mais il y a des lors tendance à la chlorose (pâles couleurs) ;
la résistance vitale est sensiblement affaiblie, et on constate bien-
tôt un affaiblissement, soit général, soit local, de l'organisme. Il
n'y a pas encore de maladie proprement dite, mais une prédispo-
sition à l'influence de toutes les causes morbides extérieures qui
viennent alors sans cesse. C'est ainsi que la phthisie la plus
souvent pour cause originelle un état anémique plus ou moins
marqué, auquel on a d'abord prêté d'autant moins d'attention
qu'il s'est lié à une période pendant laquelle une certaine dépres-
sion des forces s'observe sans causer d'inconvénient, la période de
la croissance. Il est d'ailleurs d'autant plus difficile, pendant cette
période, de constater l'anémie (elle existe le plus ordinairement),
qu'elle n'est pas un obstacle à la croissance, l'enfant grandit, se
développe d'une manière en apparence normale, et les maux, les
pâles, la prostration qu'il éprouve peuvent trouver une ex-
plication suffisante soit dans l'application et l'assiduité aux études
qu'il poursuit d'ordinaire à cet âge. Mais si la croissance s'écroule
les organes se développent à la façon de ces plantes étioilées qui,
venues sous un épais ombrage impénétrable aux rayons du soleil,
se sont élevées sans prendre ni forces ni consistance, et déperis-
sent bientôt au moment où elles devraient se couvrir de fleurs et
de fruits.

On reconnaît généralement l'anémie à la pâleur des téguments,
à la décoloration des lèvres et des ongles, l'essoufflement, aux né-
vralgies de la tête et de la poitrine, à la dyspepsie, au manque
d'appétit, aux palpitations, à la syncope et au bruit du souffle des
vaisseaux du cou ; mais souvent tous ces indices manquent, et alors
la maladie est d'autant plus dangereuse qu'elle fait à l'état latent
de rapides progrès, jusqu'à devenir promptement incurable. Elle
entraîne de la langueur et de la faiblesse musculaire, l'insipidité
aux travaux de l'esprit, la perte du sommeil, une diminution no-

table de la mémoire, des rêves, des cauchemars, du délire et de
l'hallucination. Elle précède et accompagne la chorée ou danse de
St-Guy, l'hystérie, la plupart des névroses, et surtout le chlorose.
Chez un grand nombre d'enfants et de jeunes personnes, mêmes
adultes de constitution délicate, elle provoque une toux opiniâtre
qui est causée, non par une pleurésie des bronches, mais par une
définition de l'appareil respiratoire, mais par une définition de l'appareil
d'un appauvrissement du sang ; aussi cette toux résiste-t-elle aux
meilleurs pectoraux.

Si l'anémie affecte plus particulièrement les enfants et les jeunes
personnes, aucun âge n'est à l'abri de son atteinte : les adolescents
les adultes, les convalescents, les vieillards y sont sujets ; aussi
est-ce rendre service à tous que de signaler une préparation d'une
efficacité vraiment remarquable, l'**Élixir anti-anémique de St-Antoine**.

C'est le réparateur par excellence : il régénère le sang, développe
les globes rouges, reconstitue les forces assimilatrices et donne
à tout l'organisme la résistance vitale, grâce à laquelle il peut
échapper aux influences morbides extérieures. Particulièrement
recommandé aux jeunes filles, il favorise chez elle le travail de la
nature et fait disparaître tous les maux d'une période ordinaire-
ment pénible ; il supprime toute propension à la chlorose et fait
circuler dans les veines un sang riche et vermeil. Les jeunes fem-
mes trouvent dans cet Élixir un puissant cordial, qui facilite sè-
rieusement leur nouvel état. Un peu plus tard, il sera pour elles
un utile adjuvant de la grossesse, puisqu'il fournit directement la
sustance nécessaire au développement de l'enfant dans le sein de
sa mère, en même temps qu'il répare chez celle-ci la fatigue de la
gestation, et qu'il s'oppose aux troubles de la digestion si fréquents
dans cet état. Pendant l'allaitement, il infuse dans le lait le prin-
cipe d'une alimentation généreuse et abondante, par cela même
qu'il purifie et enrichit le sang de la mère. Les convalescentes, quelle
que soit d'ailleurs la vigueur antérieure de leur constitution, y
trouvent un bienfait auxiliaire, à l'aide duquel les réparations promptes-
ment les pertes de substances et d'énergie vitale subies par le fait
de la maladie ; il rend aux vieillards un service du même genre, et
entretient chez eux la vigueur de l'âge mûr. Chez les femmes par-
venues à l'âge critique, il supprime tous les maux qui sont la
cortège habituel de cette difficile et dangereuse période, pendant
laquelle il est essentiel de conserver au sang sa richesse normale,
et à toute l'économie une grande énergie vitale. Chez tous, l'**Élixir**
antianémique fait disparaître les troubles intestinaux, la constipa-
tion, les irritations d'entrailles, l'obésité, le lymphatisme, la toux
provoquée par un appauvrissement du sang, etc. Par son action
tonique, il est un précieux fébrifuge et un puissant préservatif en
temps d'épidémie.

Dr. T. A.

DÉPÔT PRINCIPAL : à la Pharmacie rue Dubois, 3, LYON
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Office Commercial
FUZIER P.
Directeur

Renseignements, ventes et
achats de fonds de commerce,
immunités et créances, em-
prunts et placements hypo-
thécaires. — Recouvrements.
— Représentations devant les
tribunaux. — Régie d'immeu-
bles.

CABINET DE 9 À 6 HEURES
128, cours Lafayette

AVEZ-VOUS
BESOIN D'ARGENT
Vendez, à Lyon, rue de la Pré-
fecture, 8, (entresol), vos bijoux,
argenterie, horlogerie, or, ar-
gent, meubles, armes de chas-
se, soldes de marchandises, reçus
du Mont-de-Piété, etc.

ST-GALMIER (LOIRE)
G^{de} SOURCE NOËL

La seule contenant deux litres
d'acide carbonique libre ou com-
biné, par litre d'eau minérale
naturelle puisée à la source.
Ne pas confondre la Grande
SOURCE NOËL avec les au-
tres sources de Saint-Galmier.

PILULES BRITANNIQUES

Ces pilules sont purgatives, dépuratives, apéritives, anti-bilieuses,
antiglaireuses, fondantes, anti-apoplectiques.

Lire l'instruction qui est dans la boîte. N'exigent aucun régime.
Les pilules se vendent par boîte de 2, 3 et 5 fr., dans toutes les
pharmacies.

DEPOT : Pharm. Baverel, 10, place du Pont (Guillotière) Lyon
Envoi par la poste

UN COMPTABLE

Disposant de quelques heures par semaine,
depuis sept heures du soir, désire les utiliser
S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER,
14, rue Confort, sous le n° 1938

AVIS
AUX
MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années et la faveur des princi-
pales autorités médicales, sont venues démontrer que pour
combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de
victimes parmi les chers petits êtres, dont la vie et la santé
nous coûtent tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge
n'a encore offert des résultats aussi heureux que

LE SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur **Léon**
BERTRAND, 12, rue Confort. — DÉTAIL : Ph. rna-
MAZARD et DALOZ, 14, rue d'Algérie. — Pharm. G.
POTHIN, rue Bugeaud, 21. — Pharm. DASSSET, ue St
Alexandre, 9 (St-Just). — A GRENOBLE, ph. rna-
et Marcel. — A SAINT-ETIENNE, ph. rna-
Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Prix : 2 fr. 50 cent.

20 Continues le rouleau et au-
dessus : choix considérable
et concurrence impossible.
Papier, toiles, rue Hippolyte-
Flandrin, 19, près la rue d'Al-
gérie. Envoi au dehors, cartés,
échantillons sur demande.

ON DEMANDE A LOUER

Un vaste local, situé entre
Bellevue et la rue Grenette,
pouvant servir pour les réu-
nions d'une société de secours
mutuel. Adresser les offres à la
1^{re} des sociétés des comités et
employés de commerce, 3, r. Stella.

ON DEMANDE à louer appar-
tement de quatre pièces bien
éclairées, à prendre en juin 1882, de Bellevue
aux Terreaux, 3^e ou 4^e étage.
Ecrire à l'Agence Fournier, 14,
rue Confort, n° 2387.

SANS INJECTIONS NI MERCURE
Dr PHILLON, guérit rapidement
MALADIES SECRÈTES
Consultations tous les jours,
de 3 à 5 h., gratuites de 5 à 7 h.
Rue Cuvier, 15, Lyon
CORRESPONDANCES

Modes en Gros

ET EN DÉTAIL
Jolis choix de chapeaux, mo-
dèles nouveaux, assortiment de
dentelle. — Prix fixe.

Maison LAPRAS
Grande Rue de la Guillotière, 8

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand
et d'Espagnol
Prix modérés. — S'adresser à
l'Agence Fournier, rue Confort,
n° 14, sous le n° 1216.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER sœurs
Fondée en 1842
43, rue Centrale, et rue de
l'Hôtel de Ville, 80

Prix Fixes

Mlle RIBEAUCOURT,
sage-femme de 1^{re} classe, tient
des pensionnaires, avenue de
Saxe, 499, Lyon.

2^e AN
18^e ANNÉE
LE
Moniteur
DES
TIRAGES FINANCIERS
PROPRIÉTÉ ET ORGANES

Crédit Général Français
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 120 millions

JOURNAL FINANCIER
Paraissant 2 fois par semaine
Le Jeudi et le Dimanche

Le développement des affaires fi-
nancières a pris depuis quelques
années de telles proportions, qu'il est
impossible à un journal financier
belondateur de donner à ses lec-
teurs, en temps opportun, tous les
renseignements qu'ils sont utiles.

Le **Moniteur des Tirages**
Financiers est le recueil le plus
important et le plus complet. Il
paraît deux fois par semaine, et
contient seize pages de texte.
Il publie une Revue de toutes les
Valeurs cotées ou non cotées, la
liste de tous les Tirages, la Cote
complète de toutes les Valeurs, et
tous les Renseignements utiles aux
Capitalistes.

PRIME GRATUITE
Donnée chaque année à tous les Abonnés :
Le Calendrier Manuel du Capitaliste
Guide indispensable aux Porteurs
d'Actions et d'Obligations
Volume de 200 pages de texte
LISTE DES ANCIENS TIRAGES
Et des Lots non réclamés

ON S'ABONNE
Pour 2 francs par An
AU CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS
16, rue La Pérolière, à Paris

A Lyon, 5, rue de l'Hô-
tel de Ville. — Bureau
auxiliaire, A. 153, boule-
vard de la Croix-Rousse.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

M^{me} veuve YVERNAT
LYON — 3, rue du Vieil-Remversé, 3 — LYON
(Angle de la rue du Doyenné, quartier St-Georges)
Vaccine et tient des pensionnaires. — Chambres indépen-
dantes. — Discretion. — Confort. — Place les en-
fants. — Renseignements par correspondance.

Quatrième Année

L'UNION VINICOLE & AGRICOLE

DES CHARENTES
Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces
PARAISANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

Un an	9 fr.
Six mois	5 fr.
Trois mois	3 fr.
Europe, un an	15 fr.
Amérique, un an	20 fr.

BUREAUX

Imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence,
Angoulême

AU GRAND BON MARCHÉ

18, Rue de la Barré (en face le pont de la Guillotière)
La plus importante Maison de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
Pour hommes et jeunes gens, PANTALON DRAP NOIR INDÉCHIRABLE, 7 fr. 50

CONTRE ANÉMIE CHLOROGE, MANQUE D'APPÉTIT

MAUVAISES DIGESTIONS, CONVALESCENCES PROLONGÉES, FAITES USAGE DU

VIN BERTRAND

A base de Quinquina, de Café et d'extrait de Malt

Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant les forces épu-
sées, soit par le travail, soit par la maladie, soit pour toute autre cause débilitante, dis-
cussé en font la base principale, tout en conservant leurs principes actifs. Reconnu par le
corps médical tout entier comme le plus efficace. — Prix de la bouteille : 5 fr. — Expédition
à partir de deux bouteilles contre timbres ou mandat-poste de 10 fr.

LYON — ENTREPÔT GÉNÉRAL, PHARMACIE BERTRAND, 12, RUE CONFORT. — LYON
DÉTAIL : Pharm. Mazade et Daloz, rue d'Algérie, 14; pharm. Saint-Pothin, rue Bugeaud, 21;
Pharmacie Bassot, rue Saint-Alexandre, à Saint-Just.

A Grenoble, pharm. Chaperon et Marcel ; à Saint-Etienne, pharmacie Seigle, rue de
Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.

CONTRER ANÉMIE CHLOROGE, MANQUE D'APPÉTIT

MAUVAISES DIGESTIONS, CONVALESCENCES PROLONGÉES, FAITES USAGE DU

VIN BERTRAND

A base de Quinquina, de Café et d'extrait de Malt

Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant les forces épu-
sées, soit par le travail, soit par la maladie, soit pour toute autre cause débilitante, dis-
cussé en font la base principale, tout en conservant leurs principes actifs. Reconnu par le
corps médical tout entier comme le plus efficace. — Prix de la bouteille : 5 fr. — Expédition
à partir de deux bouteilles contre timbres ou mandat-poste de 10 fr.

LYON — ENTREPÔT GÉNÉRAL, PHARMACIE BERTRAND, 12, RUE CONFORT. — LYON
DÉTAIL : Pharm. Mazade et Daloz, rue d'Algérie, 14; pharm. Saint-Pothin, rue Bugeaud, 21;
Pharmacie Bassot, rue Saint-Alexandre, à Saint-Just.

A Grenoble, pharm. Chaperon et Marcel ; à Saint-Etienne, pharmacie Seigle, rue de
Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.